**Comprendre le Système de Primes, Participation et PER chez Sisley**

Bonjour à tous,

Nous comprenons que vous puissiez avoir des questions sur le fonctionnement des primes, de la participation et du Plan d'Épargne Retraite (PER) chez Sisley. Nous sommes là pour vous fournir des informations claires et utiles !

**1. Primes :**

* Les primes chez Sisley sont basées sur divers critères, y compris la performance individuelle et celle de l'équipe. Les montants varient en fonction des objectifs atteints et sont généralement versés à des moments spécifiques de l'année.

**2. Participation :**

* Sisley encourage la participation de ses employés aux résultats de l'entreprise. La participation est calculée en fonction des résultats financiers globaux et peut être versée annuellement. Des communications régulières vous tiendront informé(e) des résultats et des modalités de distribution.

**3. Plan d'Épargne Retraite (PER) :**

* Le PER est un avantage offert par Sisley pour vous aider à préparer votre retraite. Vous avez la possibilité de contribuer à votre PER, et l'entreprise peut également y verser des cotisations. Les avantages fiscaux associés rendent cette option attrayante pour la constitution d'une épargne retraite.

**Comment en bénéficier :**

* Pour les primes et la participation, veuillez vous référer aux communications internes et aux politiques RH.
* Pour des détails spécifiques sur le PER, contactez le service financier ou les RH.

N'oubliez pas que les détails peuvent varier en fonction de votre situation personnelle, alors assurez-vous de consulter les documents internes pertinents ou de contacter directement les services concernés.

Si vous avez d'autres questions ou avez besoin de clarifications, n'hésitez pas à les poser ici !